BnF | Bibliothèque nationale de France

Le sommeil d'Albertine dans *La Prisonnière*. Paperole autographe, 1916-1922
© Sotheby's

La BnF lance une souscription nationale exceptionnelle pour faire entrer dans les collections publiques un fonds inédit de manuscrits de Marcel Proust

La Bibliothèque nationale de France engage une grande souscription publique afin de réunir les fonds nécessaires à l'acquisition d'un ensemble exceptionnel de manuscrits, correspondances et documents personnels de Marcel Proust.
Grâce à la volonté de la famille Proust et par l'intermédiaire de Sotheby's, la BnF a l'opportunité d'acquérir ce fonds de près de 900 pièces, composé de brouillons inédits, de lettres autographes, de travaux de jeunesse, de dessins, d'essais, de poèmes, d'articles et de feuillets manuscrits d'*À la recherche du temps perdu*. Il s'agit du dernier ensemble proustien de cette envergure encore en mains privées. Il constitue un complément direct du fonds Marcel Proust entré à la BnF en 1962, et représente un jalon majeur dans la compréhension de l'œuvre et du processus créatif de l'un des plus grands écrivains de la littérature mondiale.

Par son ampleur, sa diversité et sa richesse, ce fonds offre une **vision inédite de la genèse proustienne**. Il couvre toutes les périodes de la vie de l'auteur, de ses années d'élève au lycée Condorcet jusqu'à la maturation finale de *La Recherche*, en passant par ses tentatives littéraires de jeunesse et son activité de traducteur, journaliste et épistolier.
On y trouve notamment :

- **des brouillons inédits de *Jean Santeuil***, roman de jeunesse resté inachevé, dont certains fragments utilisent déjà la narration à la première personne qui deviendra celle de *La Recherche* ;

- **près de 330 manuscrits d'*À la recherche du temps perdu***, allant de la première ébauche à la dactylographie corrigée, avec notamment des **variantes rares de la scène de la madeleine ou de celle du coucher**, et de nombreuses « paperoles » révélant la genèse de certaines des pages les plus célèbres. Grâce à l'entrée de ce fonds, le processus d'écriture de l'épisode de la petite madeleine pourra être retracé dans son intégralité : il s'étend dans les manuscrits de 1907 à 1909 au fil de quatre étapes qui voient se succéder un morceau de pain rassis (fin 1907), puis de pain grillé (fin 1908), une biscotte, et enfin une madeleine (automne 1909).

- **des travaux sur Ruskin**, traduit avec l'aide de la mère de l'écrivain, qui éclairent l'influence esthétique et intellectuelle de l'auteur anglais sur Proust ;

- **des écrits de jeunesse**, parmi lesquels des poèmes, des pastiches, des travaux philosophiques annotés par ses professeurs, de nombreux inédits (essais divers, pièces de théâtre), ainsi que des dessins et des articles de journaux… ;

- **un important corpus de lettres**, en grande partie inédites, adressées à ou écrites par Proust à des proches, des éditeurs, des critiques, mais aussi à ses domestiques ou ses banquiers. Ces lettres, parfois renvoyées par leurs destinataires ou annotées en marge, constituent un complément précieux aux éditions de la correspondance déjà publiées.

Contacts presse

Élodie Vincent
cheffe du service presse,
tournages et partenariats
médias
elodie.vincent@bnf.fr
01 53 79 41 18

Pierre Clamaron
chargé de communication
presse et partenariats médias
pierre.clamaron@bnf.fr
06 59 08 81 57

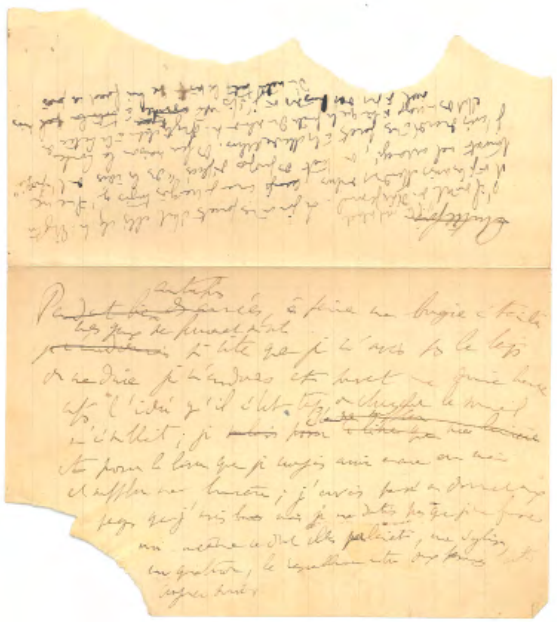

Du côté de chez Swann, fragment © Sotheby's

Outre l'intérêt propre de chaque document, **la réunion de ce fonds avec celui déjà conservé à la BnF permettra de reconstituer des pièces dispersées**, de compléter des lettres, de réunir des feuillets épars, et de **redonner une cohérence d'ensemble à l'archive proustienne**, précieuse pour les chercheurs, les lecteurs et les éditeurs.

Un enjeu patrimonial majeur

Le fonds, soigneusement identifié, classé et mis en relation avec les documents de la BnF se présente comme un véritable trésor littéraire appelé à rejoindre les collections publiques.
Il permettrait d'enrichir considérablement Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF, qui héberge déjà le plus vaste fonds proustien accessible en ligne, et de poursuivre des programmes majeurs de recherche, tels que Corr-Proust, l'édition numérique de la correspondance.

Une mobilisation nécessaire : le grand public est invité à contribuer

Face à la valeur historique, littéraire et symbolique de ce fonds, la BnF souhaite mobiliser l'ensemble des citoyens, amateurs de littérature, passionnés de Proust, entreprises mécènes et fondations, dans le cadre d'une **souscription nationale exceptionnelle**. Cette opération s'inscrit dans la mission fondamentale de la BnF : **préserver, enrichir et transmettre le patrimoine écrit**. L'objectif est de **préserver l'unité du fonds**, d'assurer sa présence sur le territoire national et dans une collection publique accessible aux chercheurs. Le classement de ce fonds comme « œuvre d'intérêt patrimonial majeur » permet d'ouvrir le bénéfice de déductions fiscales incitatives pour les donateurs.

Marcel Proust est considéré comme l'un des écrivains les plus marquants de la littérature, l'un des plus admirés, commentés, traduits, adaptés. Son œuvre constitue un jalon majeur dans l'histoire du roman mondial, et plus spécifiquement de la langue française, qu'il a profondément enrichie et renouvelée. Le fonds proposé aujourd'hui à la vente est le complément direct de celui acquis par la Bibliothèque en 1962 : de même provenance, il offre un contenu indissociable du fonds de la BnF qu'il viendra enfin rejoindre, pour le parachever.

Comment faire un don ?

- En ligne : paiement sécurisé sur bnf.fr / Soutenez la BnF
- Par chèque (à l'ordre de « Agent comptable de la BnF ») :
Bibliothèque nationale de France
Délégation au Mécénat
Quai François-Mauriac
75706 Paris cedex 13

Avant le 31 décembre 2025

Les avantages fiscaux accordés :

- Pour un particulier : le particulier bénéficie d'une réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66 % de la valeur du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable (en vertu de la loi du 1er août 2003 relative au mécénat).

- Pour une entreprise : l'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt dans les conditions fixées à l'article 238 bis du Code général des impôts.

Renseignements :

- Par téléphone : 01 53 79 46 60
- Mail : proust@bnf.fr

MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Retrouvez tous les communiqués sur l'espace presse de la BnF :
www.bnf.fr/fr/presse

bnf.fr